



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE CROLLES

tel. : 06 50 76 62 94

<http://www.gvcrolles.fr/>

Le 10 décembre 2014

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 5 décembre 2014

Présents : 104 adhérents présents ou représentés.

La Présidente, Grazyna Bienia présente les membres du Bureau :

Trésorier Michel Couenne

Secrétaire Véronique Avrillier

et le Conseil d'Administration qu'elle remercie pour son implication :

Régis Audibert, Claudine Bachelot, Mireille De Ravel, Gérard Franceschini, Jacqueline Gachet, Josette Gassemann, Geneviève Gougeon, Marguerite Grimonet, Victor Krzywoglowy, Anne-Marie Mollon, Simone Orsolini, Marcelle Parraud, Jean-Claude Patroix, Gérard Simiand, Yves Vuillod.

Elle remercie également les APPN (Animateurs d'Activités Physiques de Pleine Nature) qui oeuvrent toute l'année pour garantir la sécurité et l'intérêt des randonnées proposées : Régis Audibert, Claudine Bachelot, Annick Battaglia, Claudette Carrasco, Michel Desmaris, Francis Disdier, Gérard Franceschini, Jean-Claude Patroix, Jean-Pierre Pépin, Paola Rey, Christian Vadam, Yves Vuillod.

La section Gym Volontaire de Crolles qui appartient à la « Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire » (non compétitive) est gérée par le Bureau qui s'appuie sur le Conseil d'administration pour prendre les décisions liées au fonctionnement de l'association.

La gym volontaire de Crolles est une des sections les plus importantes du département par le nombre de ses adhérents.

La fédération compte 539 700 licenciés en France, dont 19 333 en Isère.

ORDRE DU JOUR

SAISON 2013/2014

Rapport moral

- **Adhérents :**

En fin d'année, nous comptons 528 licenciés dont 419 femmes, 97 hommes et 10 enfants
340 licenciés étaient Crollois et 188 extérieurs.

4 inscrits ont pris leur licence dans une autre section

- **Animateurs salariés :**

5 animateurs activités physiques en salle

dont 1 animatrice activité Yoga

4 animateurs activités physiques dans l'eau

- **Animateurs bénévoles :**

12 animateurs des activités physiques de pleine nature APPN

Cours en salle:

- 14 cours de gym en salle adultes – 253 licenciés
- 1 cours seniors

- 1 cours « Seniors, entretien de l'équilibre et de la mémoire »
- 12 cours gym adultes pour tous
- 1 cours enfants - 10 licenciés
- 1 cours de Yoga - 10 licenciés

Activités nautiques :

- 4 cours de gym dans l'eau – 168 licenciés
 - 3 cours de 40'
 - 1 cours de 1 heure
- 2 cours de natation - 45 licenciés

Les activités de pleine nature :

- 3 cours d'acti'march' - 61 licenciés
- randonnée pédestre - 109 licenciés
- sorties raquettes - 42 licenciés
- sorties ski de fond - 11 licenciés

Activités annexes 2013/2014

- Soirée dansante – 90 participants 21/02/2014
 - Trophée des Sport 16/05/2014
- Aucun lauréat n'a été désigné cette saison.

Séjours et Week-end Activité de pleine nature:

- Week-end raquettes à Villard de Lans 15/16 février 2014 avec Claudine Bachelot
- Séjour d'hiver 18/03 au 22/03/2013 avec J.P.Pepin
- Séjour d'été 30/06 au 03/07/2014 à Pralognan avec Claudette Carrasco
- Séjour d'été dans les Alpes de Haute Provence du 15 au 21/06/2014 avec Claudine Bachelot

Bilan financier

Le bilan de l'exercice 2013 / 2014 est positif puisqu'il dégage un excédent de 2014.30 €.

Le poste salaires et cotisations sociales est conforme en global ; le versement au Comité Départemental Olympique et Sportif est plus important que prévu car nous avons dû faire appel à plusieurs animateurs remplaçants, ce qui engendre des frais de gestion supplémentaires (2000 € pour 1260 € provisionnés).

Les frais de formation ont été plus important (3077 € pour 2280 €) mais le CODEP en a pris en charge une partie à hauteur de 1160 €.

Le coût net du site internet a été plus élevé que prévu car la subvention mairie a été inférieure à la prévision (500 € au lieu de 800 €).

A noter que la valorisation du temps passé par les bénévoles au fonctionnement de l'association (Bureau et Accompagnateurs bénévoles de moyenne montagne) s'élève à 65 751 € et le prêt des salles par la mairie à 2 738 € ; soit un total de 68 489 €.

Ce qui représenterait potentiellement un montant de 134 € par adhérent si ce coût devait être supporté par les cotisations.

Les comptes sont à disposition sur demande au bureau.

LE RAPPORT MORAL ET LE RAPPORT FINANCIER SONT ADOPTES A L'UNANIMITE

ANNEE EN COURS 2014 / 2015

⇒ Adhérents :

A ce jour 510 licenciés (dont 490 qui se sont directement inscrits sur le site) : 90 hommes, 410 femmes.

Contre 515 à la même époque l'année dernière.

322 adhérents sont crollois et 187 viennent de communes extérieures.

260 personnes de moins de 60 ans et 249 de 60 ans et +

23 inscrits prennent leur licence dans une autre section.

⇒ Animateurs salariés

Le nombre de salariés est de 9 pour 10 l'année dernière car le cours enfants a été supprimé, faute d'intervenant qualifié, Fabien Riffet ayant démissionné pour des raisons personnelles.

Nous n'assurons donc plus d'heures de Temps d'Accueil Périscolaire comme l'année dernière, pour le compte de la mairie de Crolles.

⇒ **Animateurs bénévoles**

12 encadrants APPN, qu'il convient d'appeler désormais « Accompagnateurs bénévoles en moyenne montagne » assurent l'encadrement des randonnées.

Cours en salle:

- ⇒ 14 Cours de gym en salle adultes - 246 adhérents
 - 12 cours gym pour tous
 - 1 cours séniors
 - 1 cours « Seniors Entretien d'équilibre et de la mémoire »
- ⇒ 1 Cours de Yoga - 12 personnes
- ⇒ 2 Cours Pilates - 30 personnes

Activités nautiques:

- ⇒ 1 cours de natation - 42 adhérents
- ⇒ 4 cours de gym dans l'eau de 40' - 130 adhérents

⇒ **Les activités de pleine nature :**

- ⇒ 3 cours d'acti'march' - 82 adhérents
- ⇒ randonnée pédestre - 122 adhérents
- ⇒ sorties raquettes - 36 places
- ⇒ sorties ski de fond - 11 places

⇒ **Tarifs inchangés pour les activités :**

1 heure gym adultes	72 €
1 heure d'acti'march'	72 €
1 h 30 Yoga	154 €
1 heure cours Pilates	100 €
1 heure natation	154 €
40' gym dans l'eau	129 €
Randonnée pédestre	43 €
Activité raquettes	20 €
Activité ski de fond	110 €

- ⇒ Licences : Enfants: 18,50 € Adultes: 23,50 €

⇒ **Informations diverses :**

Rappel du règlement intérieur

L'inscription à l'association de gymnastique volontaire de Crolles entraîne l'approbation du règlement intérieur. Les inscriptions pour les différents cours se font pour la saison complète de 15 septembre au 30 juin. Elles sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Le club propose deux séances d'essai.

Chaque adhérent doit fournir un certificat médical d'aptitude pour la saison afin de valider son inscription.

Tous les adhérents doivent avoir une licence EPGV pour la saison en cours. La licence sera envoyée directement aux licenciés, avec toutes les informations concernant l'assurance, sur leur adresse mail communiquée lors de la prise de licence au club. Si un adhérent a déjà payé sa licence dans un autre club EPGV, il devra spécifier son nom et le n° de la licence.

Le paiement différé en trois fois est possible, le retrait des chèques sera effectué les mois suivants : septembre (licence), octobre, novembre, décembre.

Aucun remboursement ne sera effectué à l'exception d'un accident de santé avec un certificat médical justifiant l'arrêt pour un ou plusieurs trimestres complets. Tout trimestre commencé sera dû. Les absences ponctuelles aux cours ne peuvent pas être récupérées.

La cotisation donne accès à l'activité que l'adhérent aura choisie ; toute demande de changement de cours dans le courant de l'année devra être soumise à la Présidente.

Les adhérents doivent arriver à l'heure à l'activité choisie et signer la liste d'émargement.

Les adhérents sont priés de se munir d'une serviette et de chaussures de gym pour les cours en salle, d'un maillot et d'un bonnet de bain pour la piscine.

Les adhérents sont tenus de respecter le règlement en vigueur dans les salles et dans le centre nautique.

L'association n'est pas responsable des vols dont seraient victimes les adhérents pendant leur présence aux différents cours en salle et au centre nautique.

Projets année en cours

Elaboration d'un cahier des charges pour étendre les fonctionnalités du site internet et prendre en compte les remarques qui nous sont remontées.

Formations continues pour les animateurs et les accompagnateurs.

Programme séjours pleine nature :

- Week-end en randonnée à Frontenas organisé par Claudine Bachelot (annulé)
- Week-end raquettes avec le groupe de Frontenas organisé par Claudine
- Séjour d'été de 6 jours pour 24 randonneurs, dans le Parc National du Gd Paradis en Italie, début juillet organisé par Claudette Carrasco et Annick Béranger
- Stage sportif randonnée dans les Hautes Alpes dans la vallée de Fressinières organisé par Claudine Bachelot. Hébergement au choix en hôtel ou gîte. 1 accompagnateur moyenne montagne et 12 personnes. Du samedi 27 juin après midi au samedi 04 Juillet 2015.
- Stage sportif d'hiver en raquettes du 22 au 29 mars 2015 lieu: 05600 Ceillac organisé par Jean-Pierre Pepin

BUDGET PREVISIONNEL 2014/ 2015

Le trésorier présente le budget prévisionnel 2014 / 2015 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 71 010 euros.

Le compte activités a été provisionné par prudence à la baisse (61 000 au lieu de 57 000 l'année dernière) étant donné la diminution du nombre d'adhérents occasionnée par la perte d'une heure et demi de créneau à la piscine.

Le poste remboursement est maintenu au niveau de l'année dernière, mais l'évaluation ne peut être qu'aléatoire.

Le poste des salaires est augmenté pour tenir compte de l'augmentation du salaire des animateurs qui ont été alignés sur celui des maîtres nageurs.

Les frais de formation concernent les accompagnateurs bénévoles de moyenne montagne.

Le poste achat de matériel concerne l'achat d'équipements pour la gym en salle (ballons, bandes lestées) et de talkies walkies pour les accompagnateurs en montagne.

Le montant de la location de la piscine a été maintenu car nous ne connaissons pas encore le nouveau montant pour cette saison.

Un montant de 500 € a également été provisionné pour améliorer le fonctionnement de notre site internet, afin qu'il soit plus intuitif pour les utilisateurs et plus souple pour les administrateurs. Une demande de subvention sera déposée auprès de la commune.

L'excédent de 2000 € de l'exercice précédent est affecté en recettes afin d'équilibrer le budget prévisionnel.

LE BUDGET PREVISIONNEL EST ADOPTE A L'UNANIMITE

Projets saison 2015/2016

Nouvelles activités, Nouveaux créneaux

- Regroupement des 2 cours de gym en salle du mardi avec Anne et remplacement d'un cours par du Pilates
- Eventuellement un cours d'acti'march supplémentaire en soirée avec Anne et un cours d'acti'march basé sur l'endurance et adapté aux personnes qui souhaitent perdre du poids avec Bernadette.

Rappel de l'adresse du site internet de la GV de Crolles : <http://www.gvcrolles.fr>

Adresse mail : gym.volontaire.crolles@gmail.com

Nous clôturons par le traditionnel pot de l'amitié.

Nous remercions toutes les personnes présentes ou ayant remis leur pouvoir.

La Secrétaire

La Présidente

